



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à douze heures zéro minutes, les membres du Conseil Municipal proclamé élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, légalement convoqué par l'envoi d'une convocation adressée par voie dématérialisée le seize janvier deux mille vingt-six par le Maire sortant, s'est réuni à la mairie.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN, Christine ROIG, Didier BOURG, Nicolas BLATGÉ, Allison PLAS, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Frédéric ORGUEIL, Nathalie CALMELS, Claire ASTOR, Sylvain MASSIÉ.

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Claire ASTOR

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
11	11	0	11

N°2026-04-04

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 mars 2026

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 03 mars 2026 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 mars 2026

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 22 mars 2026

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance
Claire ASTOR